



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU COMITE D'ADMINISTRATION
DE LA CAISSE DES ECOLES

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES
Arrondissement de NICE

CAISSE des ECOLES
De CONTES

Décision n° 2023 12 02
Modification des Emplois à temps non complet

L'an deux mille vingt-trois, le quatre décembre, à dix-sept heures, le comité d'administration de la Caisse des écoles, légalement convoqué s'est réuni à la Salle Miaglia, en séance publique, sous la présidence de Mme Lykke SAVIANE, Vice-Présidente.

Etaient présents : M. Alain ALESSIO, Mme Lykke SAVIANE, Mme Sandrine MAURAS représentants du conseil municipal, Mme Yolande NICOLAS, membre désigné par le préfet, Mme Chloé ROIG, MM. Johnny JUIN, Anthony CHATEAU, représentants des parents d'élèves, formant la majorité des membres en exercice.

Etait représenté : M. Francis TUJAGUE, Président.

Etaient excusées : Mme Martine ABELLAN, représentante du conseil municipal, Mme Fabienne HAZIZA, inspectrice de l'éducation nationale.

Le quorum est atteint.

Monsieur Alain ALESSIO a été nommé secrétaire de séance.

La vice-présidente rappelle qu'en application de l'article 44 de la loi du 27 décembre 1994 modifiant l'article 105 de la loi du 27 janvier 1984, et pour des nécessités de service, la durée hebdomadaire de service a été organisé sur une période d'une durée maximale d'un an. La durée hebdomadaire de travail pour les postes à temps complet est de 35 heures.

Pour satisfaire aux nouveaux besoins des services scolaires, Madame la Vice-Présidente propose :

La suppression au 1^{er} janvier 2024 :

- D'un poste d'adjoint technique contractuel à 17/35^e

La création concomitante au 1^{er} janvier 2024 :

- D'un poste d'adjoint technique à 28/35^e

**Le comité d'administration,
Oui l'exposé de la vice-présidente,
Et après en avoir délibéré,**

Approuve la modification du tableau des effectifs concernant les emplois à temps non complet, à compter du 1^{er} janvier 2024 telle que proposée.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 012 du budget primitif 2024.

Nombre de conseillers en exercice : 12

Pour : 8

Nombre de présents : 7

Contre : 0

Nombre de votants : 8

Abstention : 0

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-260602420-20231204-20231202-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/12/2023

Publication : 13/12/2023

Le président, Francis TUJAGUE

Le secrétaire de séance,
Alain ALESSIO

La vice-présidente,
Lykke SAVIANE

